



# PROGRAMME FORMATION

## MESURAGE Loi CARREZ Loi BOUTIN

### Prérequis *conseillé (non obligatoire)* :

Avoir des connaissances générales du bâtiment (voir formation « Termes Techniques du Bâtiment » chez EBTP).

### Objectifs

Être capable de **réaliser des mesurages** de logements au sens de la **loi Carrez** & la **Loi Boufin**.

### Durée (estimée)

**7 heures**

### Délai d'accès

Immédiat

### Tarif

Voir grille des tarifs

### Contact

**Formation en E-LEARNING**

Site : [www.ebtp.fr](http://www.ebtp.fr)

Tel : **05.61.37.73.79** / **06.71.91.27.09**

Mail : [administratif@ebtp.fr](mailto:administratif@ebtp.fr)

### Modalités d'évaluation

Validation des acquis de formation = Evaluation finale, accessible qu'après validation à 100% des 4 séquences qui constituent la formation (*validation d'une séquence = répondre correctement à un nombre de question prédéfini lors des questionnaires d'entraînement*).

#### Documents délivrés

Attestation de formation stipulant dates de validation et % de réussite à l'évaluation des acquis formation.

### Méthodes mobilisées

Théorie - Cours appuyés sur support informatique

Moyens matériels - plateforme pédagogique en ligne

Moyens humains - Formateur intervenant qualifié, disponible pour répondre à tout questionnement en cours de formation (messagerie, téléphone)

Documentation - Support de cours en ligne, et divers documents téléchargeables.

## Contenu formation



**PROGRAMME E-LEARNING**

#### 1- Introduction & Contexte Juridique

La Loi et les décrets (champs d'application...),

#### 2 – Surface habitable ou superficie ?

Les bâtis concernés, les différences Carrez / Boutin...

#### 3 – Le calcul de la superficie

Les éléments & détails constructifs, les règles de mesurage, techniques de calcul...

#### 4 – La mission de Mesurage (CARREZ) Méthodologie

Les moyens techniques, le déroulement de la mission, l'attestation de superficie...

Evaluation finale (QCM) pour validation des acquis formation.